



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# OPÉRATIONS D'HABITATS RENOUVELÉS EN OUTREMER

Résultats de la session 1 - Le Prêcheur



●●● COLLECTION EXPÉRIMENTATION

OPÉRATIONS D'HABITATS RENOUVELÉS EN OUTREMER - OPHROM

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture









# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b> .....	<b>4</b>
<b>LES SITES</b> .....	<b>6</b>
<b>PROJETS LAURÉATS</b>	
<b>1er lauréat</b> : TECTONE pour « La vie sur les mornes » .....	10
<b>2ème lauréat</b> : MEAT pour « Té Lanmou » .....	12
<b>3èmes lauréats ex-aequo :</b>	
KOZ pour « Noutéka » .....	14
POULLAIN pour « Le lieu des possibles » .....	16
<b>MENTIONS SPÉCIALES « FILIÈRES »</b>	
LEOTURE pour « Habitat renouvelé du Prêcheur » .....	20
AGENCE ARCHITECTURES pour « Echohamo » .....	22
MAES pour « Terres fertiles » .....	24

Le programme « Opérations d'Habitats Renouvelés en Outre-Mer » est né au Prêcheur, face au constat que, pour convaincre des populations de se déplacer des zones habitées exposées à des risques naturels majeurs, il fallait leur proposer un habitat dans lequel elles puissent se projeter et dépasser les réticences à un changement vécu souvent comme un traumatisme.

Ce sujet nous est apparu constituer un enjeu majeur au vu de l'importance de la population antillaise, ultra-marine et même mondiale exposée à l'aggravation des risques littoraux en raison du changement climatique.

A ce premier constat, s'en est rapidement ajouté un second, portant sur la nécessité de ne pas laisser sur le bord du chemin de la transition écologique, la production architecturale et urbaine antillaise, dont chacun sait combien elle est contrainte par les risques naturels majeurs, en particulier les séismes et cyclones, l'approvisionnement en matériaux, le modèle économique d'un territoire dont une part significative de la population est fortement précarisée.

Sur la base de ces deux constats, nous avons conçu au PUCA, avec le soutien de la DEAL et de la ville du Prêcheur, un programme de recherche et d'expérimentation ambitieux et engagé articulé en trois objectifs :

- interroger les modes de construction aux Antilles et proposer des innovations architecturales qui valorisent davantage des modes de vie liant extérieur/intérieur ;
- concourir à une diversification des techniques constructives pour mieux s'adapter aux environnements et valoriser les ressources locales et réduire l'importation de matériaux et la consommation d'énergie ;
- développer des process permettant de valoriser les savoir-faire et potentiels locaux au bénéfice de la réduction des coûts de production et du développement de nouveaux types d'emplois.

Ce programme expérimental, de portée nationale, a pris pour cadre d'une première session les sites identifiés par le groupement de maîtrise d'œuvre chargé de la stratégie de recomposition spatiale de la commune du Prêcheur. Antoine Petitjean et Philippe Madec ont ainsi repéré quatre sites possibles d'implantation de constructions nouvelles, articulés avec les quartiers existants du Prêcheur : Chambollo, Centre-bourg au-dessus du clocher, Preville et Morne Folie. Ces sites de pro-

jets, bien qu'à des stades de maîtrise foncière différents, ont tous été validés par la commune.

Ils représentent un potentiel de construction neuve de 100 à 145 logements, destinés principalement au relogement des habitants de la commune dont les habitats sont actuellement situés dans des zones exposées à des risques naturels majeurs par submersion marine ou par lahars. Ces sites s'articulent tous autour de l'implantation d'un équipement susceptible de servir également de refuge pour l'ensemble du quartier lors de la survenance d'un évènement majeur.

A Preville, il est ainsi prévu de relocaliser l'école communale dans le cadre de sa mise aux normes parasismiques et de lui adjoindre une fonction refuge pour l'ensemble du centre bourg. La programmation de cet équipement est finalisée et le concours de maîtrise d'œuvre en voie d'engagement.

Sur cette base, une consultation nationale a été lancée le 5 juillet 2019 sous forme de concours d'idées afin de faire émerger des pistes de solutions nouvelles répondant aux objectifs du programme d'expérimentation.

Après une phase de sélection, en septembre 2019, dix équipes ont été admises à concourir. Elles ont été invitées en novembre 2019 à participer à un workshop sur site afin de leur permettre d'échanger avec les habitants et les maîtres d'ouvrage et de tester ainsi leurs premières orientations de projets.

Par la suite, elles ont eu jusqu'au 21 décembre 2019 pour élaborer leurs propositions. Celles-ci ont été examinées par un comité technique composé d'experts locaux et nationaux.

Les projets et les analyses du comité technique ont ensuite été exposés le 19 Février à un jury réunissant, sous le co-présidence du Directeur de la DEAL de Martinique, des experts et personnalités locales et nationales. Le jury a choisi de désigner quatre lauréats et de mentionner trois équipes pour leurs recherches sur le développement de nouvelles filières de matériaux.

#### – 1er lauréat

**TECTONE** (mandataire) avec *Architectures développement, Eléments ingénierie, GSA-ENSAM et YCF groupe*

Le jury a estimé que la proposition de cette équipe répondait globalement aux 6 critères de la consultation avec une approche particulièrement intéressante de valorisation des matériaux de lahars dans un processus encadré de participa-

tion des habitants à la construction des logements. L'équipe a apporté la preuve qu'elle maîtrise ce qu'elle propose, offrant ainsi la possibilité d'expérimenter rapidement en Martinique des solutions mises en œuvre dans d'autres pays et adaptées au contexte local du Prêcheur.

#### — 2ème lauréat

**MEAT** (mandataire) avec *Bim Caraïbes, Impact Mer, ANCOsarl, association nationale des compagnons bâtisseurs, Antilles Artisans charpentes & concepts, la Poterie des 3 Ilets, Eco-logis Caraïbes, AFIBAD, Habitat et jardins sans frontières, Green technologie, Bouche Double sarl*

Le jury a apprécié une proposition qui met l'habitant au cœur du processus de conception du logement en renouvelant l'approche des fondamentaux de l'habitat antillais et du jardin créole, avec une prise en compte particulièrement soignée de la topographie. La souplesse de modulation des logements et la palette des matériaux ouvrent de nombreuses possibilités. La faisabilité économique du projet sera dépendante de la concrétisation des pistes proposées pour accompagner la participation des habitants à la réalisation des logements.

#### — 3èmes lauréats ex aequo

**KOZ** (mandataire) avec *Nicolas Dünneback, la SCOP les Saprophytes, Plan 02, Gaujard technologie SCOP, Suteki France, FCBA*

La proposition développe une conception modulaire particulièrement intéressante, un plan masse fluide et bien articulé avec le centre bourg existant. Le processus de développement du projet est de nature à faciliter à la fois son ancrage et l'adhésion des habitants à la démarche.

**POULLAIN** (mandataire) avec *Marie Lefrançois, Fanny Romeo, EFET, Etudes Bois des Antilles, MAYA, Urbamonde, AFIBAD, CUBE, Arawak Art Carbet.*

Le jury a souhaité saluer un projet qui tire parti des principes d'économie circulaire et présente une conception structurelle intéressante en bambou, avec une grande souplesse d'aménagements intérieurs.

#### — Mentions spéciales « filières »

Au-delà des dispositions du règlement de la consultation nationale, le jury a souhaité distinguer par des mentions honorifiques trois équipes pour leurs recherches dans le développement de filières alternatives de matériaux qui mériteraient d'être examinées plus avant :

**LEOTURE** (mandataire) avec *H3C- Caraïbes, AUREA structures, CETE 972, AFIBAD, les Cols Verts, Martinique», Save & Develop Sarl* pour sa conception mixte bambou /béton de fibre naturelle

**AGENCE ARCHITECTURES** (mandataire) avec *Equinoxe et CMI* pour ses propositions sur une filière de réemploi dans la construction du plastique recyclé

**MAES** (mandataire) avec *Vessière, ARP Astrance, Hurba et Agence Sabine Haristoy* pour sa recherche sur les possibilités de construction en BTC à partir des matériaux des lahars.

Les travaux de l'ensemble de ces équipes soulèvent d'intéressantes perspectives :

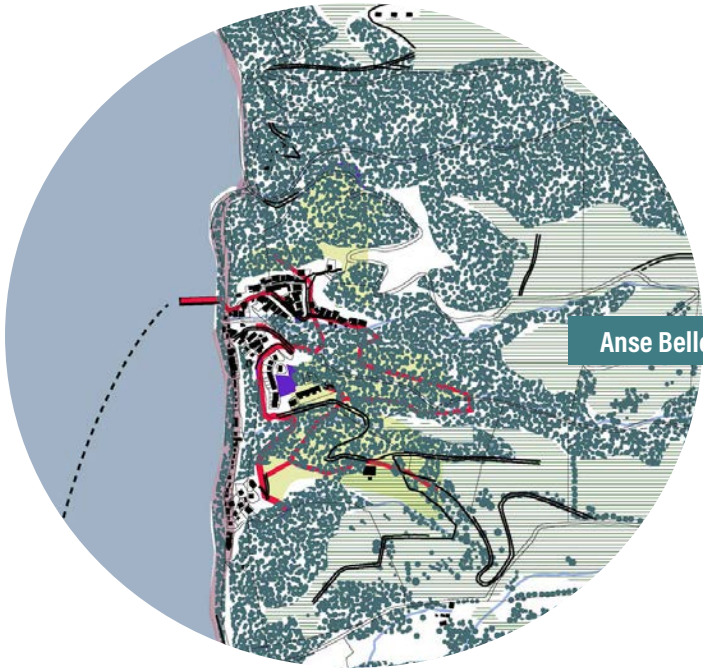
- d'une part, sur les possibilités d'exploiter de nouveaux matériaux sourcés, qu'ils soient géosourcés comme les matériaux déposés par les lahars ou les argiles présentes sur l'île, ou biosourcés comme le bois ou le bambou pour lesquels, en l'attente ou en accompagnement du développement de filières locales, l'importation depuis un périmètre régional englobant les proches territoires d'Amérique du sud peut être justifié en terme d'énergie finale consommée ;
- d'autre part, sur la mobilisation des savoir-faire et mains d'œuvre locales susceptibles de participer à la réalisation des sous des formes diverses allant de l'auto-construction jusqu'au développement de logiques entrepreneuriales.

Il s'agit maintenant de confronter ces projets et les perspectives qu'ils ouvrent au regard et aux attentes des maîtres d'ouvrages et constructeurs de Martinique pour évaluer les perspectives de mise en œuvre opérationnelle de tout ou partie des solutions architecturales imaginées par les équipes. C'est l'objet de la prochaine session qui s'ouvrira à compter de septembre 2020.

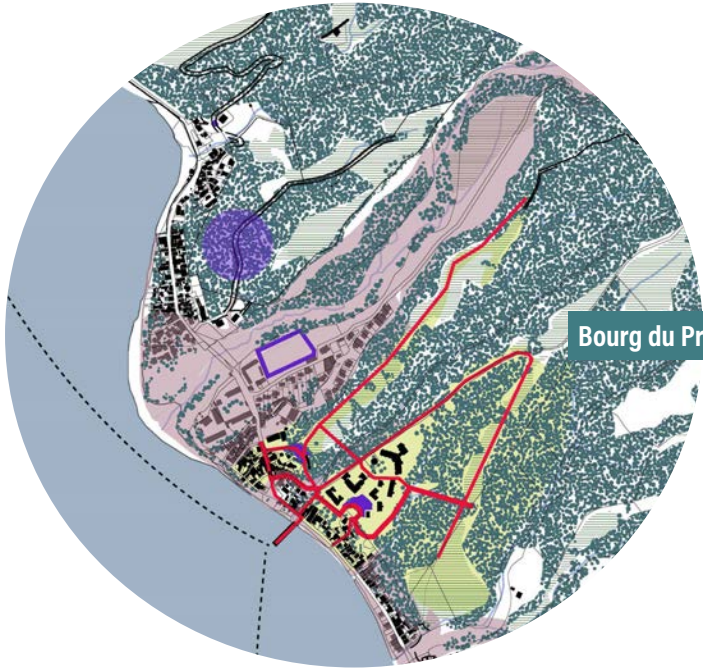
Le PUCA et ses partenaires seront là pour accompagner les maîtres d'ouvrage intéressés à participer à cette expérimentation et à valoriser leur engagement dans une démarche dont les résultats ont vocation à servir de référence ailleurs dans les Antilles comme dans l'ensemble de l'outremer.

**Hélène Peskine,**  
secrétaire permanente du PUCA

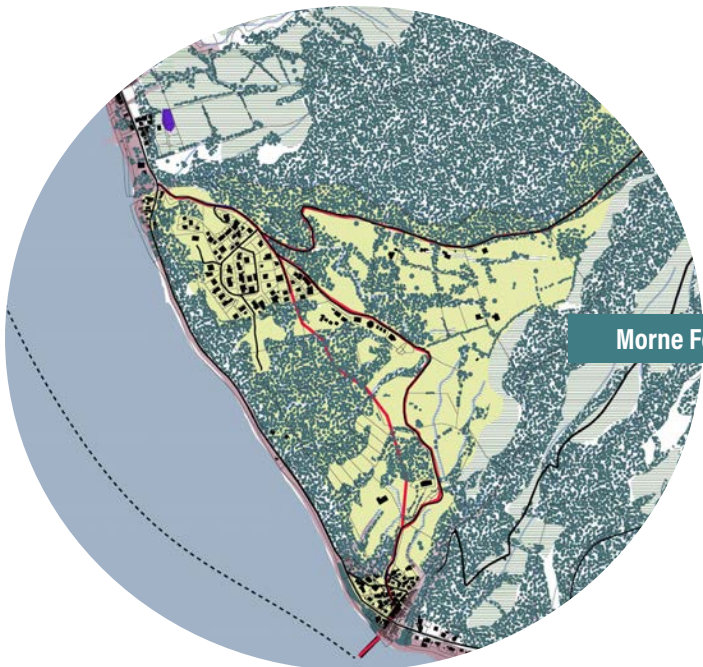




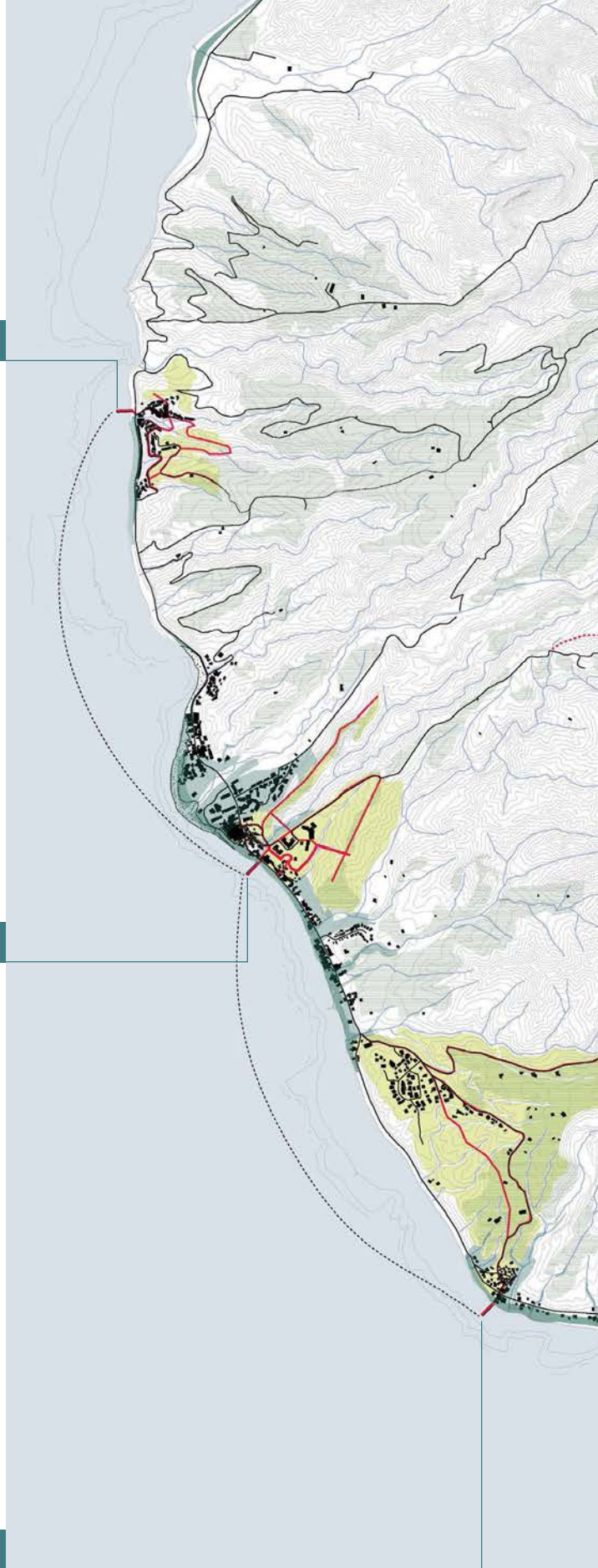
Anse Belleville



Bourg du Prêcheur



Morne Folie





# LES SITES

Sous le vocable « espaces d'urbanisation future » sont recensés les trois secteurs où une restructuration de l'habitat et des tissus urbain ainsi que l'accueil de logements neufs sont possibles. Le plan-guide ne se résume donc pas au centre-bourg mais propose d'imaginer en plus de celui-ci le futur de deux quartiers aux histoires et aux potentiels très contrastés : l'Anse Belleville au Nord et le Morne Folie au Sud. Le principe général est de réhabiliter la relation entre mer et montagne, cette mobilité des usages localement et historiquement qualifiée sur la commune. Il s'agit d'enclencher une urbanisation précautionneuse de la richesse biologique des mornes et des pratiques agricoles en place pour accueillir les nouveaux logements et services, tandis que le littoral mute vers un destin commercial, serviciel, touristique et « naturel ».

- 
- Legend for the map:
-  Espaces d'urbanisation future
  -  Espace de la villégiature, parc de la transition
  -  Espaces agricoles
  -  Pontons
  -  Liaisons piétonnes et/ou voiture
  -  Boucles carrossables à long terme







# PROJETS LAURÉATS

**1er lauréat :** TECTONE pour « La vie sur les mornes »

**2ème lauréat :** MEAT pour « Té Lanmou »

**3èmes lauréats ex-aequo :**

KOZ pour « Noutéka »

POULLAIN pour « Le lieu des possibles »



# 1<sup>er</sup> lauréat | LA VIE SUR LES MORNES

## Centre Bourg

Surface totale de plancher hors semis extérieurs :  
7566 m<sup>2</sup>

Petits collectifs et maisons particulières

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 976,00 €

## ÉQUIPE

Tectône - Architectes urbanistes et sociologues

Architecture et développement - Association de solidarité internationale

YCF group- Entrepreneur social et constructeur

Laboratoire Géométrie Structure Architecture -  
Laboratoire de recherche parasismique et para-  
cyclonique

Éléments ingénieries - Bureau d'étude environnement

Notre intervention est envisagée sur les mornes du Prêcheur. Il s'agit d'y inscrire une véritable mixité des usages, en faisant cohabiter logements et agriculture urbaine. Pour maîtriser les risques financiers et permettre une transition douce, nous préconisons un aménagement graduel avec un investissement initial limité.

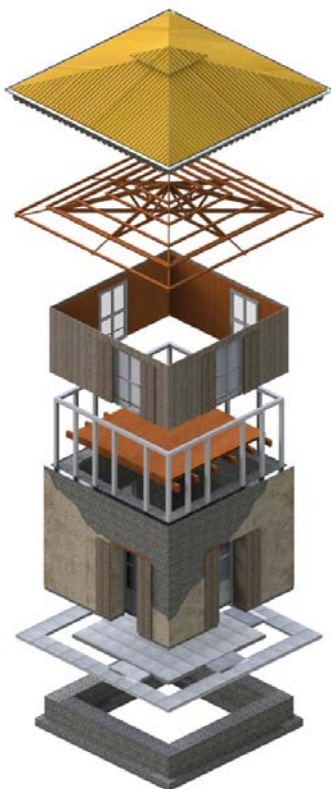
Habiter les mornes doit apporter plus que la simple résilience aux aléas. La vision de notre projet est de produire un Habitat abordable, résilient et durable dans un contexte social et environnemental très fragile. Les logements proposés ont été pensés dans une approche holiste, d'un habitat disposant de ressources limitées.

Notre matière première sont les pierres du Lahar. Ce gisement en aval du volcan est estimé à plusieurs millions de mètres cubes, et sa disponibilité est immédiate et hautement économique. Plusieurs exploitants transforment déjà cette ressource pour l'industrie du BTP.

Le mode constructif proposé est une combinaison de deux techniques éprouvées dans des contextes d'aléas et climat similaires : le Mur de Pierres Confinées, issu du gabion connu dans le génie civil, et du Light Gauge Steel, technique modulaire inspirée du « Balloon Frame » américain, en version métallique.

Le projet limite l'utilisation du bois et du béton importés de métropole au profit de matériaux martiniquais ou de la sous-région. Il privilégie la performance environnementale dans tous ses aspects : excavations limitées, maintien des continuités biologiques, non-concurrence entre habitat et agriculture, matériaux locaux bas carbone, efficacité énergétique, ventilation et rafraîchissement naturels.

La logique constructive s'articule sur la création d'une capacité locale de production de composants standardisés, une typologie incrémentale, une mise en œuvre simple et rapide. Ce projet bénéficie de la R&D de nos projets similaires au Maroc, au Népal en Haïti et s'inscrit dans une perspective d'obtenir des ATEX pour aboutir à une filière répliquable de production.







R+1 collectif



## Site de Chambolo

19 logements :

- Clos couvert : 1 100 m<sup>2</sup>
- varangue extérieure couverte : 550 m<sup>2</sup>

Eco-lieu :

- Equipement refuge : 175 m<sup>2</sup> + 120 m<sup>2</sup> sous combles
- Bungalows (x5) : 100 m<sup>2</sup>

Habitats individuels et groupés

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 1100 à 1500 €

## ÉQUIPE

Meat architectures & territoire

BIM Caraïbes

Impact mer

ANCO

Les compagnons bâtisseurs

Antilles artisans charpentés & concept, La poterie des trois îlets, Afibad, Ecologis, Habitats & jardins sans frontières, Green Technologie, Bouché Double

## HABITAT RÉILIENT, ÉCO-RESPONSABLE ET AUTO-CONSTRUCTIBLE

Le site est préfiguré par la plantation d'espèces pionnières nivelant naturellement le terrain, dépolluant les sols et renaturant les espaces boisés. Les dynamiques naturelles - l'hydrographie, la topographie, les continuités écologiques - sont ainsi préservées et amplifiées pour devenir le support d'un nouvel espace habité. Vivre sur le morne, c'est gagner un jardin d'agrément et partager des cultures avec des vues privilégiées sur la Caraïbe et la Pelée.

Un bloc structurel en béton, semi enterré dans la pente, est conçu pour permettre un remplissage des murs polyvalents : terre compactée, coulée, armée ou maçonnée. Volontairement épaissi pour le dépouiller de toute matière superflue, la terre est mise à nue pour optimiser les capacités thermiques, simplifier la mise en oeuvre et maîtriser les coûts. Il renferme les pièces d'eau, une chambre, l'adduction des réseaux ainsi que le puit d'équilibrage cyclonique.

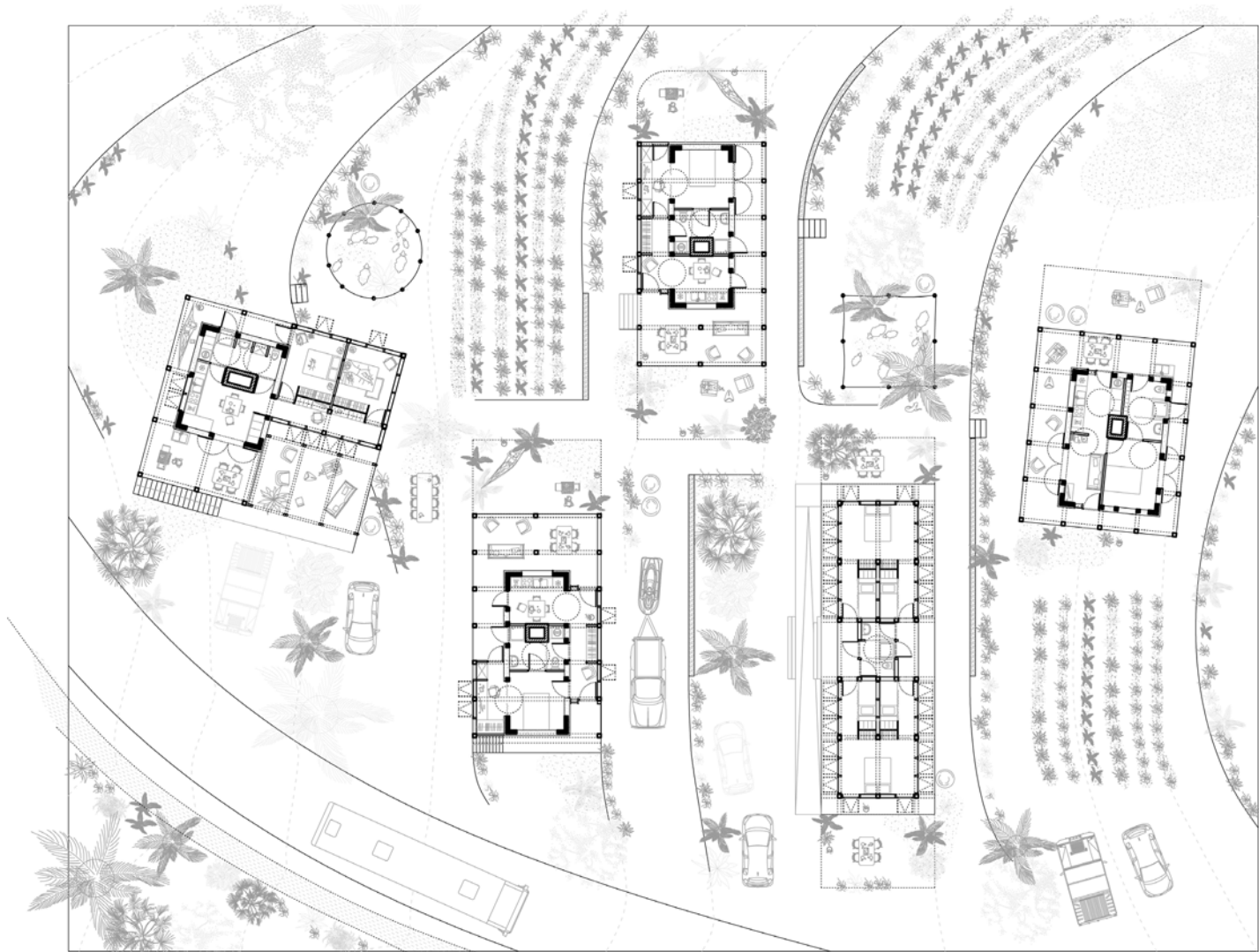
Une ossature secondaire constituée de 3 modules bois isolés naturellement (mur, porte, fenêtre) se déploie autour du bloc central pour accueillir les pièces supplémentaires. Elle se décline avec souplesse en fonction des besoins et revenus des ménages. La rationalité structurelle de la varangue, couplée à des systèmes de fixations pré-intégrés, permet d'amplifier les surfaces d'usage par l'ajout de parois filtrantes légères et auto-construites lors d'ateliers d'assemblage et de tissage de fibres.

Ventilation naturelle, seuils, porosités, fraîcheur, espaces extérieurs, ainsi que les trois registres de construction décrits ci-dessus, permettent de revisiter l'architecture tropicale antillaise notamment grâce à :

- un ratio de surface intérieure/extérieure inverse (60 à 70 % d'espaces extérieurs),
- une distribution en enfilade autour du puit d'équilibrage pour optimiser les circulations et maximiser les échanges d'air,
- des pièces largement ouvertes et ventilées sur le paysage,
- une mobilisation des filières constructives locales pour profiter de l'économie des savoir-faire caribéens.







Logements groupés



# 3<sup>ème</sup> lauréat ex-aequo | NOUTÉKA

## Centre Bourg A

Surface totale de plancher : 2300m<sup>2</sup>

Individuel et collectif

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 1370 €

## ÉQUIPE

KOZ Architectes

Niclas Dünnebacke, Ing-Architecte du patrimoine

Scop Les Saprophytes, paysagiste

Plan 02, Ingénierie environnementale

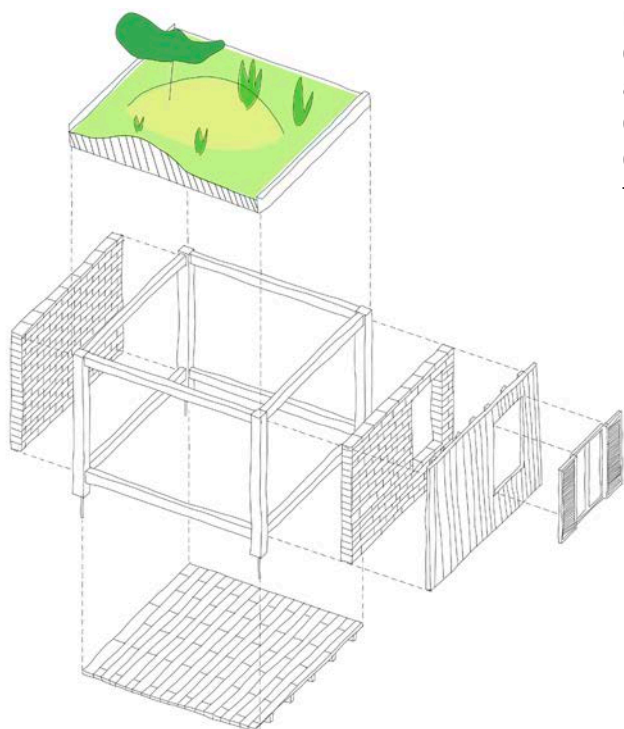
Gaujard technologie Scop, Structure bois et enveloppe en matériaux

biosourcés

Suteki France

FCBA, Centre de recherche

VERS



Nouteka, c'est une architecture modulaire, robuste et bioclimatique. Elle permet une grande liberté dans les façons d'habiter tout en s'appuyant sur un système constructif rationnel déclinable de la maison individuelle au petit collectif.

L'implantation des nouveaux quartiers respecte la topographie. Elle esquisse une organisation poreuse passant du public à l'intime par des espaces interstitiels propices à la vie sociale à l'image de l'ingéniosité vernaculaire spontanée des quartiers existants. Cette morphologie souple favorise l'amplification du paysage qui se mélange aux jardins créoles autour des habitations.

Nouteka c'est une nouvelle façon de faire participer les habitants. Un pavillon préfigure les nouveaux logements et présente de façon pédagogique les innovations et possibilités d'auto-construction accompagnée et des potentialités de développement rural créatif. Des ateliers d'arpentage paysager permettent de dessiner ensemble le futur réseau de cheminements doux entre quartiers.

Les logements sont personnalisables. Depuis le logement « à finir » pour par exemple disposer d'un 3 pièces avec une alcôve pouvant accueillir des usages changeants selon le moment, aux maisons « extensibles » dans le temps sur leur parcelle rectangulaire. Par l'ajout de pièces de vie, la création de studios indépendants, ou d'un lieu permettant de développer une activité artisanale ou de service à domicile.

Faisant la part belle au bois le système constructif est éprouvé en zone à risque et opérationnel dès aujourd'hui. C'est aussi l'occasion d'une montée en puissance de filières locales de construction écologique émergentes ou à activer. Le pavillon permettra de présenter «grandeur nature» ces procédés destinés à se substituer progressivement aux techniques importées : bois caraïbe, blocs de chanvre dépolluant et pouzzolane des lahars, briques de terre et sargasses, bardeaux en aubiers de mahogany, gestion de l'eau, etc.







# 3<sup>ème</sup> lauréat ex-aequo | LE LIEU DES POSSIBLES

## Centre Bourg - Parcelle A

Surface totale de plancher : 1720 m<sup>2</sup>

Maisons individuelles et en bande

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 1450 €

## ÉQUIPE

Marie Lefrançois, Architecte HMONP

Adrien Poullain, Architecte HMONP

Fanny Roméo, Architecte des risques majeurs

## Partenaires

Olivier Pierre, BET Structure

MAYA, BET Écologie

EFET, BET Économie

Urba Monde, BET Démarches participatives

CUBE, entreprise de maçonnerie

AFIBAD, Bamboueraie

Arawat Art Carbet, entreprise de carbet

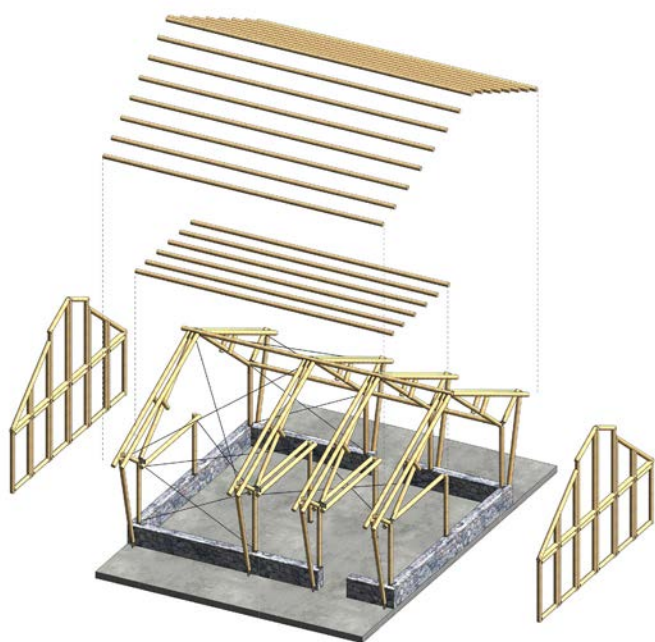
Christian Chery, entreprise de torchis et bois tressé

Association des Architectes des Risques Majeurs

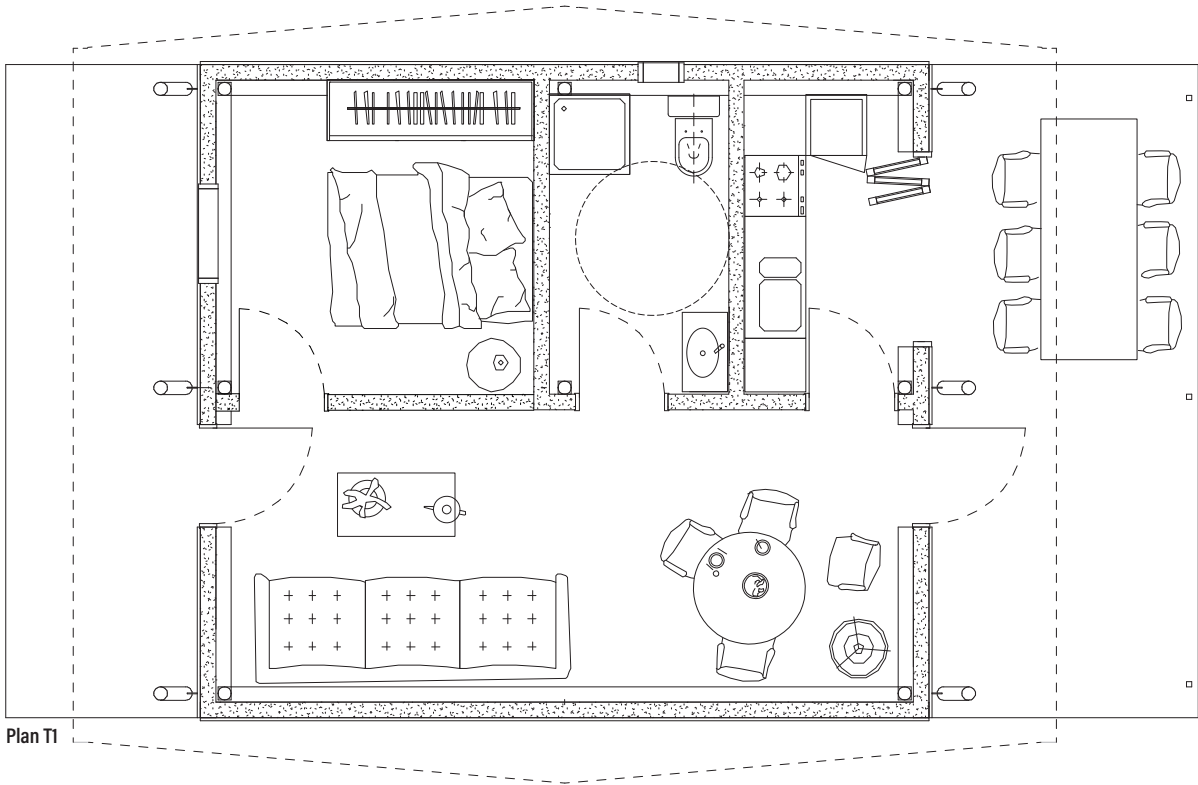
Partant des besoins, envies et craintes des habitants concernés par les opérations de relogement nous avons élaboré des typologies de maisons individuelles et en bandes, pouvant répondre à la pluralité des modes de vie ou des profils de ménages. Pour être en mesure de s'adapter à un contexte sociétal qui évolue de plus en plus vite, la flexibilité a été pensée à l'échelle du logement (évolution intérieure, polyvalence des espaces...) comme à l'échelle du quartier (stratégies de phasage). L'aménagement de ce nouveau morceau de ville tend à minimiser l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols, tout en encourageant le partage, la solidarité de ses habitants et le respect de la sphère privée. La forte pente des mornes est envisagée ici comme l'opportunité de donner à chaque habitant la possibilité de voir la mer ou de se rafraîchir grâce aux vents alizéens gratuits.

De longues recherches sur les savoir-faire locaux, les gisements disponibles ont mené à la conception d'une architecture contemporaine perpétuant la tradition constructive en tentant de relancer les filières biosourcées martiniquaises, créatrice d'emplois sur le territoire. Ces prototypes constitués majoritairement de bambou, pierre et terre, permettront de réduire par deux les émissions de CO2 d'une maison. Des dispositifs low-tech tirent parti des ressources naturelles (pluie, vent, soleil, végétation) pour limiter la dépendance aux réseaux d'eau/énergie et aux systèmes énergivores (VMC, climatiseurs...). Légèreté et robustesse ont également été recherchées pour résister aux sollicitations climatiques intenses et catastrophes naturelles de plus en plus puissantes. Pour autant, 80 % des composants du bâtiment pourront être compostés, réutilisés ou valorisés énergétiquement en fin de vie du bâtiment.

Loin d'être une fatalité, les nombreuses contraintes se révèlent un moteur de projet, un catalyseur de changements pour un territoire en devenir qui pourraient bien entraîner l'Arc Caraïbe dans son sillage social et écologique !











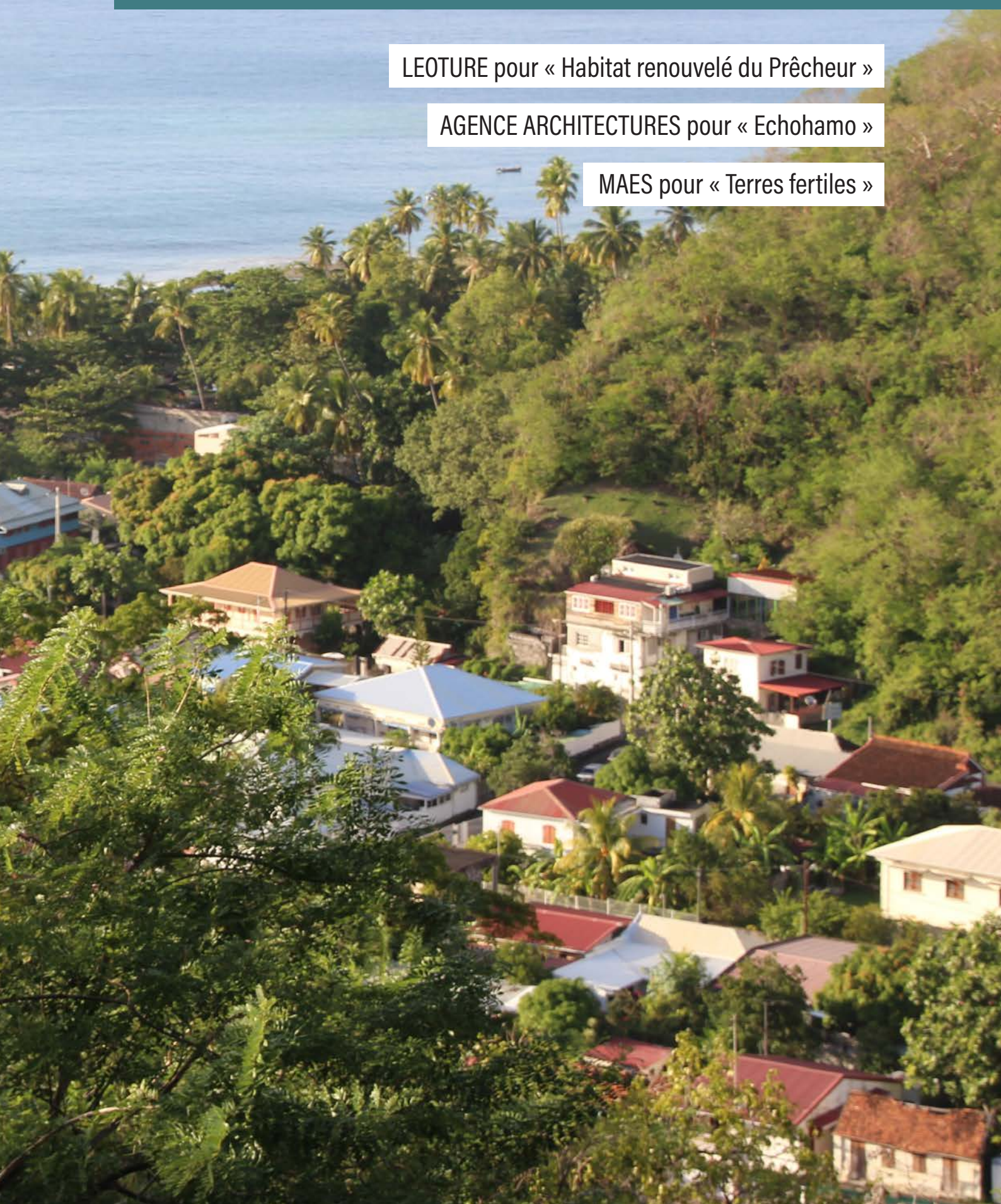


# MENTIONS SPÉCIALES « FILIÈRES »

LEOTURE pour « Habitat renouvelé du Prêcheur »

AGENCE ARCHITECTURES pour « Echohamo »

MAES pour « Terres fertiles »





# Mention | HABITAT RENOUVELÉ DU PRÊCHEUR

## Bourg du Prêcheur

Surface totale de plancher : 7 256 m<sup>2</sup>

Individuel à RDC, R+1 et R+2

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 1179 €

## ÉQUIPE

MB Leoture, architectes urbanistes

Aurea Structures, ingénierie de la construction bois

H3C-Caraïbes, ingénierie en environnement

Afibad, association

CETE Ingénierie, BET Structures VRD

Ta Nou, structure sociale et solidaire

Guy-Albert Marie-Anne, entrepreneur BTP



Face aux risques d'isolement total du Bourg du Prêcheur, la population a manifesté sa volonté de résilience et ses aspirations à une certaine autonomie dans son mode de vie, une alimentation locale, un transport par voie maritime, un habitat plus facile à entretenir et à réparer localement, avec solidarité et "coups de mains".

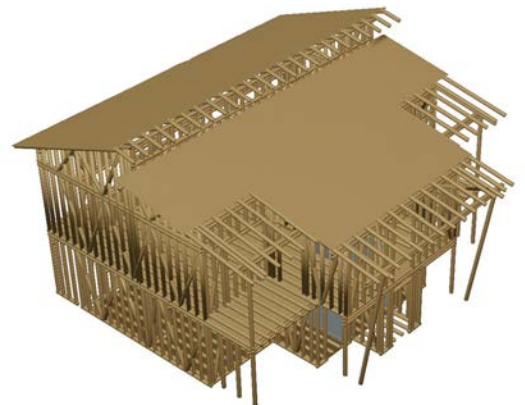
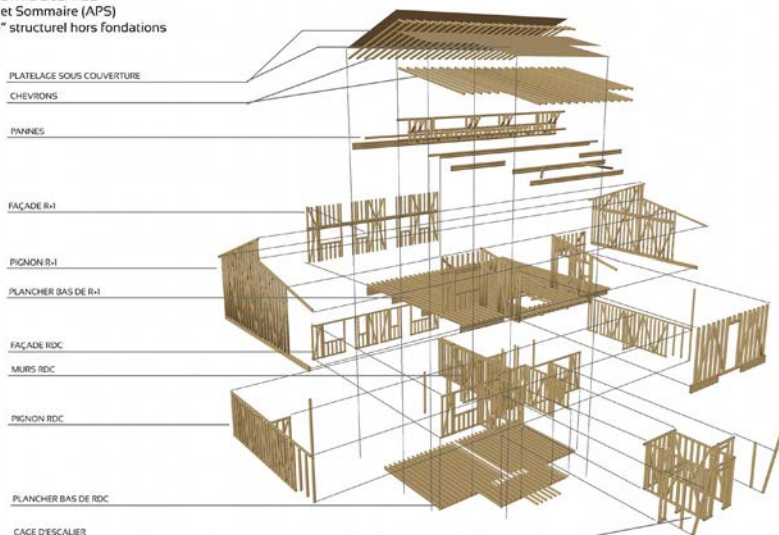
Nous proposons le développement d'une nouvelle filière du BTP, dont les caractéristiques environnementales sont : une structure bambou + béton végétal à base de chaux ou structure secondaire en torchis terre crue/ bambou fin. L'intérêt du remplissage murs avec un matériau de type béton végétal ou terre crue en torchis végétal permet de réaliser des finitions « modernes », loin de l'image des constructions rurales traditionnelles des pays d'Asie ou d'Amérique latine, rappelant le passé historique de l'esclavage encore récent. Il assure également les performances de sécurité incendie, et un certain confort hygrothermique.

## Démarche urbanistique et typologie des logements

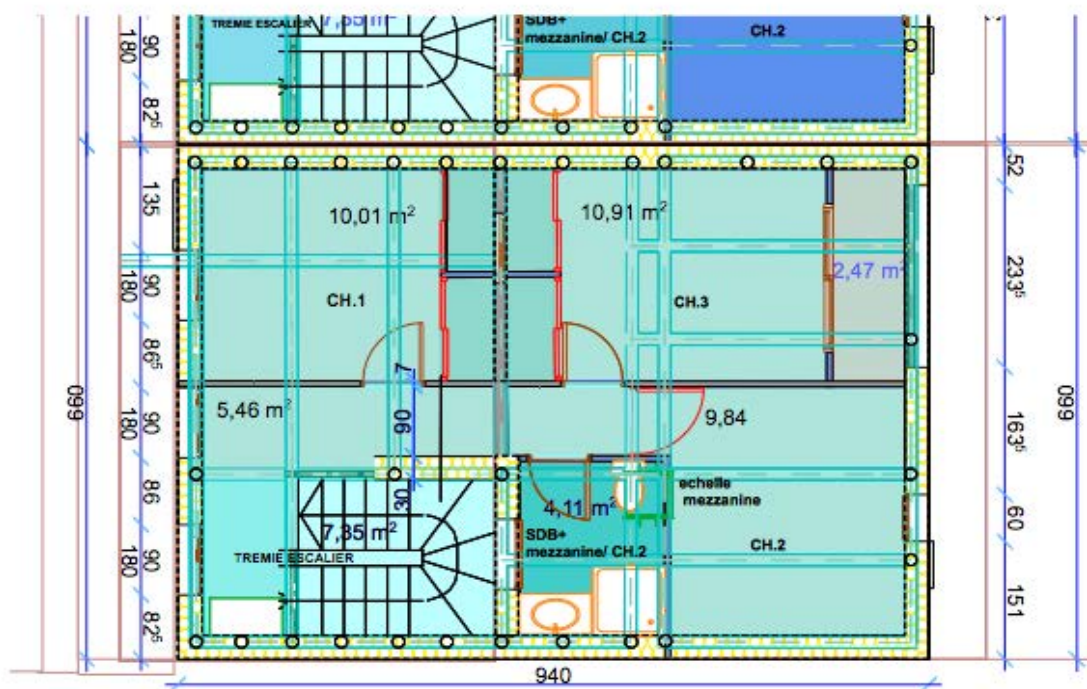
La population du Prêcheur souhaite conserver son mode d'habiter au plus proche du vécu actuel : dans des maisons urbaines ou maisons individuelles, avec une forte relation à l'extérieur.

Les besoins de densification nécessaires de l'Habitat Renouvelé sont limités par la topographie des terrains à forte pente, et par les contraintes du nouveau décret exigeant un ascenseur au dessus du niveau R+2. L'urbanisation se faisant globalement en Martinique le long des voies en ligne de crête des mornes, et des voies d'accès en lacets pour y accéder, la densification de l'urbanisation ne devrait pas se faire sur les zones de crêtes qui présentent pourtant des parties plates et des possibilités de stationnement, mais qui conduisent à une dégradation importante des paysages lointains de l'île. La densification devrait plutôt s'intégrer à mi-pente, nécessitant des accès spécifiques. D'autre part, la forte pente sur les routes en lacets et leur étroitesse y limitera le type des constructions à des individuels en bande, avec une hauteur à R+2, intégrant le stationnement.

COLLECTIF  
AXONOMETRIE ECLATÉE  
Avant Projet Sommaire (APS)  
"Squelette" structurel hors fondations







**TYPE INDIVIDUEL GROUPE R+2 . Niv.2**



# Mention | ECHOHAMO

## Site de Chambolo

Surface totale de plancher : 1422 m<sup>2</sup>

Typologie développée : individuel

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 1650 €

## ÉQUIPE

sarl Agence Architectures - 971

Laurent Darviot, architecte dplg, gérant

Gwenaël Besson, architecte DE

Méryl Martelet, collaboratrice d'architecte

Laurent Séauve, Equinoxe, BET environnement 971

Cédric Matéos, CMI, BET structure BA -971

Entreprise Coalys, BET structure bois - 972



De nos échanges avec les Préchotins, devant l'urgence et une meilleure analyse de la situation, nous avons compris qu'il fallait proposer une architecture vernaculaire repensée, plutôt que du spectaculaire high tech et ostentatoire. Sans être dans le pastiche néo-créole, nous avons recherché le bon sens et la logique historique.

Ventilation naturelle traversante impérative pour les pièces principales, pièces d'eau aérées, toitures apparentes multi pans et multi pentes, varangues ou terrasses généreuses, ombrage des murs « en dur », adaptation au sol.

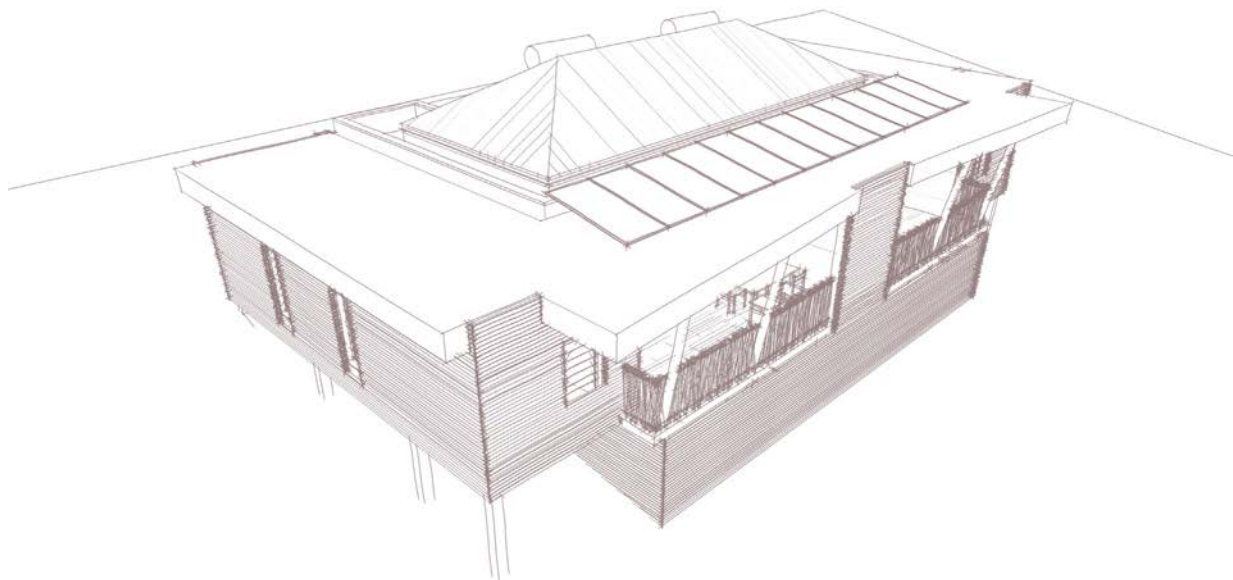
De par les contraintes naturelles d'emprise raisonnable et pour que la proposition soit crédible et financièrement réalisable, les logements sont jumelés. Ils sont composés d'une base centrale « panic room » en béton armé, pré-murs et prédalles, aménagés à la demande en cuisine « îlot » ou « laboratoire », sanitaires handicapés PMR réglementaire, rangements, coin cellier et coursive d'entrée.

Les menuiseries de dimensions raisonnables seront complétées par des volets anticycloniques.

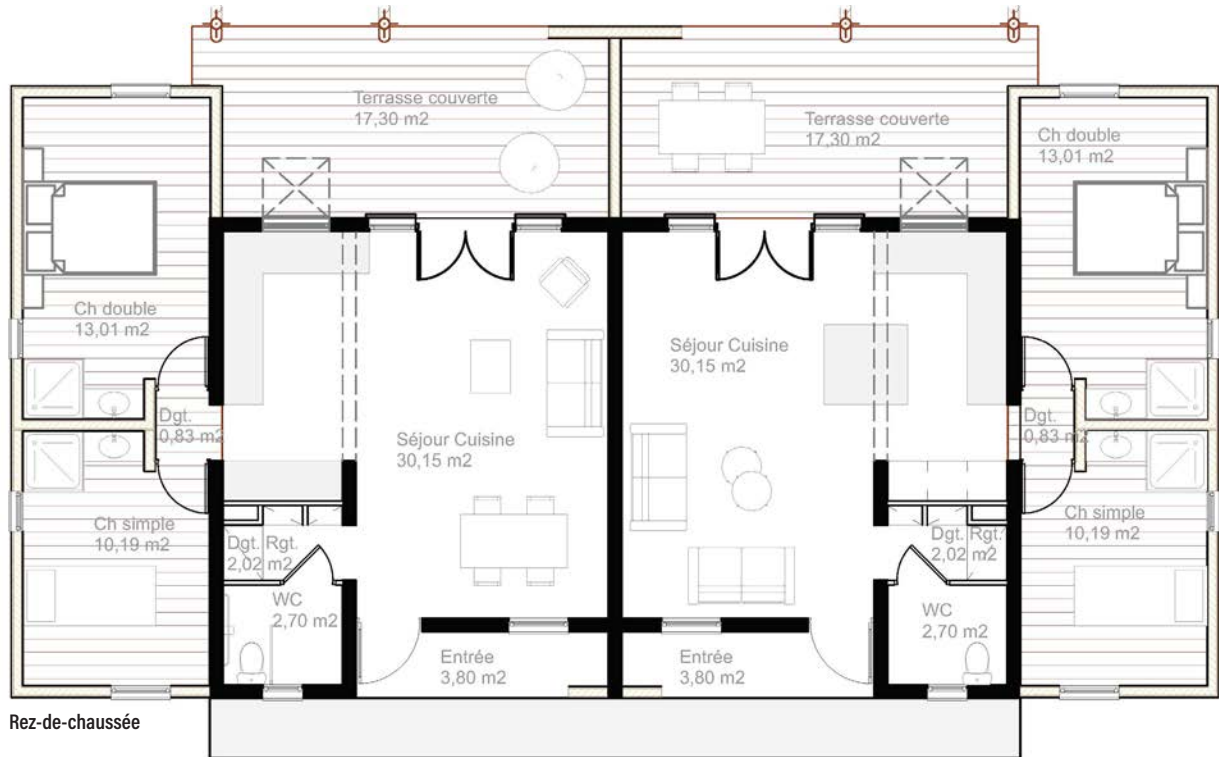
Flanqués latéralement, des espaces nuit composés de chambres (possibilité de module variante 2 ou 3 chambres). Chaque chambre disposera d'un espace personnel douche & lavabo, en phase avec les normes d'hygiène et d'intimité actuelles.

Les modules « nuit » et les terrasses avant seront en charpente traditionnelle et MOB, isolés et dimensionnés selon les normes obligatoires anticyclonique. En adaptation au sol, un espace « récupéré » pour abriter citernes, batteries, rangements, vélos, divers loisirs etc...

A la différence des Cases à donner et du carbet commun qui seront sur fondations gabions et pieux vissés réversibles, la partie centrale des fondations est en maçonnerie traditionnelle, et les cotés préfabriqués rapportées seront armés sur un réseau bidimensionnel de semelles et longrines en béton armé.







# Mention | TERRES FERTILES

## Mornes Folies

220 m<sup>2</sup> SDP Fare de projet  
693 m<sup>2</sup> SDP Auberge refuge  
2438m<sup>2</sup> SDP de logements

Logements individuels / intermédiaires

Coût HT/m<sup>2</sup> construit hors VRD : 1500 €

## ÉQUIPE

Agence Maes - Architectes urbanistes  
Cabinet Vessière - Ingénierie structurelle et enveloppe  
Hurba - Psychologie urbaine  
ARP Astrance - Ingénierie environnementale et biodiversité  
Haristoy - Paysage  
Le CRAterre - laboratoire d'analyse de la terre

## 1 / LE "FARE" DE PROJET

Le Fare de projet sera le lieu d'accueil et de suivi de la juste appropriation des lieux et des services par les nouveaux occupants, des leur adhésion au "mieux-vivre ensemble" : permanence, chartes, adaptations partagées. Projeter l'individu au coeur de la conception, de sa conception.

Lieu d'experimentation et de formation à l'autoconstruction.

Stockage et séchage des BTC dans le socle. Espace ouvert au public construit en amont des autres projets comprenant des salles de stockage, sanitaire, réunion et maquette du projet.

## 2 / AUBERGE D'AGROTURISME ET PARCELLE AGRICOLE

Parcelles dédiées au "cultiver ensemble" . La parcelle servant actuellement de jardin partagé est préservée et l'auberge accueille en son RDC un commerce de quartier où les produits cultivés pourront être vendus grâce à une coopérative d'agriculteurs. L'auberge pourra servir à l'agrotourisme et aux enfants de la metropole qui rentrent l'été. Ce point haut du quartier pourra servir de refuge en cas de crise. Une salle polyvalente ainsi que des points d'eau et chambres à l'étage pourront servir aux sinistrés du quartier.

## 3 / LOGEMENTS

Ce quartier cherche à renouer avec les pratiques urbaines vernaculaires où les parcelles agricoles servent de lieu d'échange. Les stationnements sont rassemblés en haut de la parcelle pour préserver le végétal présent.

Construction de :

- 6 maisons individuelles pouvant abriter de 1 à 3 chambres.
- 20 logements dans 4 plots en R+1 et R+2 ( T3, T4, T5 )

Le projet applique une approche bas carbone basée sur un approvisionnement local des matériaux. Les autres matériaux de construction ont fait l'objet de visites sur place chez les entreprises productrices, les importations seront évitées au maximum.

Cette approche permet de valider le niveau Carbone 1 sur tous les bâtiments, et le niveau Carbone 2 sur le Faré, l'auberge-refuge et les logements collectifs.











Organisme national de recherche et d'expérimentation sur l'urbanisme, la construction et l'architecture, le Plan Urbanisme Construction Architecture, PUCA, s'appuie sur un secrétariat permanent rattaché au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Le PUCA développe à la fois des programmes de recherche incitative, et des actions d'expérimentations et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Il associe au sein d'un Comité des Directeurs les administrations concernées du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires (Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature et Direction de la Recherche et de l'Innovation) ainsi que celles du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Direction de la Recherche et Direction de la Technologie) et du ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine).

Le PUCA dispose également d'un Comité des parties prenantes. Présidé par Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, ce comité réunit des représentants des milieux professionnels, scientifiques, éducatifs, de la société civile et des décideurs urbains : collectivités locales et aménageurs publics. Il définit les priorités de la recherche et de l'expérimentation, débat des résultats des évaluations et propose les programmes pluri-annuels et annuels.

Le secrétariat permanent, dirigé par Hélène Peskine, est chargé de piloter l'exécution des programmes, et d'en valoriser les résultats.

Des actions de valorisation sont régulièrement organisées : séminaires, colloques, publications, complétées par l'édition de nombreux ouvrages issus des rapports de recherche, d'étude et d'évaluation commandités par le PUCA.

---

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales  
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature  
Plan urbanisme construction architecture  
Grande Arche de La Défense  
92055 La Défense Cedex  
Juillet 2020

**Directrice de la publication**

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

**Responsable de l'action**

Emmanuelle Durandau, secrétaire permanente adjointe du PUCA

**Conception graphique et mise en page**

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation

Visuels : © Tous droits réservés

ISBN : 978-2-11-138188-9

**Impression**

MCTRCT/MTES/SG/DAF/SAS/SET2/SET2.3

Cette action est menée en partenariat avec la Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement de Martinique.



Plan Urbanisme Construction Architecture  
Grande Arche de La Défense  
Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex

---

Tél. +33 (0)1 40 81 24 33 | +33 (0)1 40 81 73 09  
[www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)

 @popsu\_puca